



ARNAUD (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est situé sur un pli de terrain, d'où l'œil peut embrasser toute l'étendue du bassin inférieur de la Seille.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Bletterans ; succursale ; à 6 km de Bletterans et 7 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 227 m.

Le territoire est limité par Villevieux, Courlans, Ruffey et Montmorot. La GrangeBedey, de la Louvatière, la Petite-Levanchée, le moulin des Tartres, la Petite-Combe, les Longeailles, Vauvrière, la Petite-Verney, le Frasnois et le Moulins font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse, par sept chemins vicinaux, le ruisseau des Tartres, les biefs des Communaux, du Terrail-Neuf, de l'étang Romette et de l'étang des Tartres.

Les maisons sont isolées, mal bâties en terre, briques crues ou cuites, ou en pierres. Les trois quarts au moins sont couvertes en chaume. On y remarque les jolies habitations de M. Henri Gacon et du capitaine Lardet.

Population : en 1790, 767 habitants ; en 1846, 842 ; en 1851, 828, dont 400 hommes et 428 femmes ; 1627 maisons ; 237 ménages. Les habitants émigrent peu. En 2002 : 508 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1659.

Vocabulaire : saint Gervais et saint Protais.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant où Larnaud a reçu les cotes 5 E 268/1 à /5 ainsi que 5 E 268/108 et /109. La série du greffe, après 1793, a reçu les cotes 3 E 4485 à 4496, 3 E 8355 et 8356. Tables décennales : 3 E 1112 à 1120.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 414, 5 Mi 549, 560 et 561 et 1245 ; 5 Mi 1, 6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1811 : 1033 Ha 52 a divisés en 2153 parcelles que possèdent 371 propriétaires, dont 97 forains, savoir : 506 Ha en terres labourables, 292 Ha en bois, 135 Ha en prés, 39 Ha en étangs, 7 Ha en sols et aisances de bâtiments, 5 Ha 41 a et jardins, 2 Ha 44 a en vergers, et le surplus en mares d'eau, pâtures et levées d'étangs.

Le sol, légèrement ondulé et assez fertile, produit du blé, de l'avoine, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits, des vins rouges d'une qualité inférieure, du foin, des fourrages artificiels, un peu de seigle et d'orge.



On exporte le sixième des céréales, et on importe les cinq sixièmes des vins. Des 11 étangs qui existaient il y a 30 ans, un certain nombre a été mis en culture, ce qui a singulièrement amélioré l'état sanitaire de la population.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, peu de moutons, beaucoup de porcs, et des volailles. 100 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait de grands progrès.

On trouve sur le territoire d'abondantes sablières, dont les produits s'exportent surtout à Lons-le-Saunier, de nombreuses gravières, des marnes alluvienues très propres à la fabrication des tuiles et briques.

Il y a un chalet établi en 1854, dans lequel on fabrique annuellement 6.0500 kg de fromage, façon Gruyère ; 3 tuileries, occupant continuellement de 20 à 30 ouvriers ; un moulin à quatre tournants et un autre à trois tournants ; une auberge, 2 maréchaux-ferrants et un épicier.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Bletterans et de Lons-le-Saunier. Plusieurs commercent sur le bétail.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère en ruine, qui va être remplacé par un nouveau ; une maison commune acquise en 1832, renfermant la mairie, le logements de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 70 élèves, et la salle de la pompe à incendie ; une maison d'école des filles, construite en 1842, renfermant le logement d'une institutrice laïque et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 55 élèves ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 37 pompiers, et 2 Ha 28 a de pâtures et mares.

Bois communaux : 177 Ha 02 a ; coupe annuelle 5 Ha 61 a.

NOTICE HISTORIQUE

Larnaud n'occupe dans l'histoire du moyen-âge qu'un rang tout à fait secondaire. On ne sait rien de son origine ni de son existence dans les temps antiques, et l'on ne peut guère, en ce qui le concerne, rencontrer que de vagues conjectures, antérieurement au XI^e siècle. Les croyances populaires y étaient nombreuses et s'y sont perpétuées jusqu'aux temps les plus modernes. La vouivre, les loups-garous ou hommes changés en loups, natures féroces et redoutables, puissances malfaisantes émanées du démon, les sorciers, appelés sarrasins, les demoiselles blanches, vertes, noires, attirant les voyageurs et les noyant dans les étangs, toutes les divinités en un mot, de la mythologie celtique semblaient se donner rendez-vous autour de l'étang des Tartres ou des Tertres. Il n'est pas rare de rencontrer sur le sol des médailles gauloises, surtout au bord de la voie antique qui reliait Ledo à Cabillonum, en passant par le bois de Ruffey, au bas du parc de M. Gacon, au sud de Nance, de Cosges, de Sottessard et au pont de l'Etalet. Nous ferons remarquer que toute la ceinture de coteaux qui bordent le bassin de la Seille, conserve des traces du séjour des Celtes, telles que haches en pierre de jade, armes en bronze, tombelles, etc. L'église de Larnaud figure déjà parmi les possessions de l'abbaye de Baume, dans la bulle du pape Adrien II, de l'an 1089. Le diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, de l'an 1165, recense au nombre des domaines du monastère de Château-Chalon, la moitié de ce village. Larnaud avait acquis un certain développement lorsque les armées de Louis XI, au XV^e siècle, le réduisirent en solitude. La végétation arborescente ne tarda pas à s'emparer des champs cultivés. Tout l'espace compris entre l'Etoile, Montmorot et Louhans, devint une immense forêt. Les défrichements recommencèrent à Larnaud en 1530. Les hameaux qui se formèrent alors prirent le nom des essences forestières qui dominaient dans les quartiers mis en culture et s'appelèrent le Frasnois, la Grande-Verney, la Petite-Verney, etc., à cause des frênes et des bouleaux qui y croissaient en abondance. Les guerres et les pestes du XVII^e siècle avaient encore ramené le sol dans lequel il se trouvait du temps des gaulois. Aussi, toutes les maisons de Larnaud sont-elles postérieures à cette époque.

Seigneurie : La partie centrale du village formait une seigneurie en moyenne et basse justice, relevant pour la haute justice de la vicomté de Bletterans. Le reste du territoire se divisait en fiefs particuliers, dont nous citerons seulement les principaux.



Seigneurs : Jean de Chalon-Arlay I^{er}, céda en 1309, la seigneurie de Larnaud à Guy dessus les Autres, de Bletterans, chevalier, en échange contre la foresterie de ce dernier lieu. Amé, fils de Jean de Montarbey, chevalier, se qualifiait en 1401, de sire de Larnaud. Cette terre passa par acquisition à la famille de Vaudrey, qui possédait Chilly. Dès ce moment, Larnaud eut les mêmes seigneurs que Chilly. M. le comte de Laubespain vendit ce fief, le 5 janvier 1763, à M. Claude-Antoine Pourtier, conseiller et avocat du roi honoraire au présidial de Lons-le-Saunier. M. Pourtier était un homme d'un beau caractère et d'un esprit cultivé. Il fut nommé, en 1789, député du Tiers-Etat du baillage d'Aval aux Etats généraux, mais la prudence lui conseilla bientôt la retraite. Le 9 mars 1790, des lettres-patentes le nommèrent commissaire, à l'effet de procéder à l'organisation du département du Jura et de ses subdivisions en districts.

Château : il était près de l'église. Il fut détruit au XV^e siècle, et n'a pas laissé de traces.

Fief de l'abbaye de Château-Chalon : cette abbaye possédait une portion assez étendue du territoire de Larnaud, appelé Bois-l'Abesse. L'abesse y exerçait la justice haute, moyenne et basse, et percevait des cens sur chaque meix.

Fief de l'Étoile : il existait à Villevieux un fief important qui relevait du château de l'Étoile. Un canton de bois, sur Larnaud, d'une surface de 60 journaux, appelé la Pièce-Rougemont, en dépendait. Ce terrain est actuellement couvert d'habitations.

Fief de la Petite-Levanchée : la Petite-Levanchée dépendait en toute justice de la seigneurie de Savigny-en-Revermont.

Fief de Courlans : le territoire de la Grange-Bedey dépendait en moyenne et basse justice de la seigneurie de Courlans, et pour la haute justice, du château de Montmorot. Des titres, que nous avons récemment découverts, nous permettent de rectifier sur quelques points la liste des seigneurs de Courlans. Cette terre appartenait, en 1619, à Adrien de Ronchaux, qui l'avait acquise d'Alexandre de Couthier, seigneur de Biarne. En 1654, Louis, baron de Saint-Germain, issu d'une ancienne famille noble du Revermont, sergent-major de bataille, et plus tard colonel d'un régiment de 1000 chevaux, acheta les seigneuries de Courlans et de Chavannes, de Dorothee et de Pierrette, filles d'Adrien de Ronchaux. Ce gentilhomme avait épousé Anne-Elisabeth d'Ouren, dont il eut Pierre-Ernest et Claude-Joachim de Saint Germain. Par un partage fait le 14 septembre 1667, le premier eut dans son lot Courlans et partie de Chavannes. Il s'était allié à Ursule-Charlotte du Tartre-Laubespain, dont naquirent Claude-Louis, Anne-Françoise et Perronne de Saint Germain. Claude-Louis acheta les droits de ses sœurs et en resta seul propriétaire. Il épousa, en 1715, Jeanne-Marie, fille d'Antoine de Laurencin-Persange, seigneur de Beaufort, et en eut Claude-Charles, baron de Saint Germain, seigneur de Courlans et Chavannes, capitaine au régiment de Flandres, infanterie, marié en 1767, à Françoise-Elisabeth de Badorot, baronne de Hilprich, et dame d'Alostroff, dont est né Claude-Louis-Claire, baron de Saint Germain, dernier possesseur féodal de la terre de Courlans.

Fief de la grande communauté de Bletterans : la grande communauté de Bletterans et de Villevieux possédait ses biens communaux en franc-alleu. Elle était représentée par deux prud'hommes élus par les habitants et chargés d'instituer les forestiers, de recevoir leurs serments et d'exercer la justice haute, moyenne et basse, sur le territoire commun. Ils tenaient leurs assises devant la porte de l'église paroissiale, et appliquaient le produit des amendes à l'entretien et à la décoration de cet édifice, ainsi qu'à des aumônes annuelles. La grande communauté s'étendait sur toute la partie occidentale du village de Larnaud. Différents traités, intervenus en 1452, 1554 et 1712, fixèrent le mode de jouissance des bois et des pâturages. Par l'acte de 1712, il fut convenu que les habitants de Larnaud auraient pour leurs droits, le sixième des bois indivis et le huitième de la glandée. Les officiers de maîtrise délimitèrent, en 1729, la portion attribuée à Larnaud. Plusieurs maisons se sont bâties depuis, dans ce cantonnement. Bletterans

nous offre le premier exemple d'une commune possédant des biens en franc-alleu, y exerçant seule toute juridiction, sans concession d'un seigneur suzerain. Les princes de Chalon cherchèrent bien souvent à attenter à ces privilèges, mais ils échouèrent devant la ferme impartialité du parlement.



Église : l'église a été construite en 1840, sur l'emplacement d'une plus ancienne. Elle occupe le sommet d'une éminence et est dédiée à saint Gervais et à saint Protais, dont on célèbre la fête le 19 juin. Elle se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un sanctuaire, d'un chœur octogonal, de deux sacristies et de trois tribunes. De belles colonnes de l'ordre dorique séparent la grande nef des collatéraux. Les fenêtres sont à plein-cintre. Cet édifice, imité de l'architecture antique, peut être rangé au nombre des églises les plus belles et les mieux construites du Jura. Les plans en sont dus à l'architecte Dalloz, de Saint-Claude.

Biographie : ce village est la patrie de M. Jacques Lardet, né en 1782, capitaine d'infanterie, décoré, en retraite à Larnaud.